

## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 mars 2010

**Présents :** M Delcourt, Maire

Mme Fievet, MM Béghin, Doucy, Margez, adjoints  
Mmes Barret, Guillaud, Meurillon, Top, Van Butsele,  
MM. Bernard, Delcroix, Padé, conseillers.

Excusés : Mme Pinte procuration à M Delcourt, M Loosveldt procuration à M Padé  
Secrétaire de séance : M Régis Doucy.

### Ordre du jour prévu:

#### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 15 janvier 2010

Celui-ci est disponible sur le site Internet et distribué toutes boîtes (Ptit bachinois N°96).  
Approuvé à l'unanimité.

#### 2. Cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours

En 2009, cette cotisation était de 15 900 €. Elle est passée pour 2010 à 19 500 € du fait d'une modification des critères de répartition des cotisations entre les communes. Elle sera de 42 000€ en 2015. Il existait au préalable 3 critères pour répartir les cotisations entre les communes afin de financer les dépenses importantes du SDIS. Le « critère risque » n'est plus pris en compte, ce qui provoque une hausse importante pour les communes rurales et une baisse pour les grosses agglomérations. M le Maire propose de prendre une délibération contre ce nouveau mode de calcul : « **Contestation de la délibération du SDIS en date du 30 octobre 2009 relative à un nouveau mode de calcul de la contribution des communes et EPCI** ». Une démarche est en cours avec d'autres communes pour provoquer une nouvelle délibération du SDIS pour les années futures en réintégrant le « critère risque ». La proposition de M Le Maire est approuvée à l'unanimité.

#### 3. Approbation du compte administratif 2009 de Monsieur le Maire

Monsieur Delcourt se retire pour permettre à M Doucy, 1er adjoint, de présenter le compte administratif 2009 de M le Maire.

BILAN COMPTABLE ANNEE 2009			
FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Recettes 2009	731 750.92 €	Dépenses 2009	521 332.76 €
Total	731 750.92 €	Total	521 332.76 €
Excédent fonctionnement année 2009 = <b>210 418.16 €</b>			
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Recettes de 2009	952 833,04 €	Dépenses réalisées 2009	884 555,79 €
Total	952 833,04 €	Total	884 555,79 €
Excédent 2009 section investissement = <b>68 277.25 €</b>			
Excédent 2009 : <b>278 695.41 €</b>			
Excédent fonctionnement 2008		146 607.43 €	
Déficit investissement 2008		53 766.79 €	
Reste à réaliser (investissement engagé en 2009, versé en 2010 (en recettes & dépenses))		118 564 €	

Résultat de clôture 2009 : solde positif de **371 536.05 €**.

Le compte administratif 2009 est approuvé à l'unanimité.

#### 4. Approbation du compte de gestion 2009 de M le Percepteur

Le compte de gestion de M le Percepteur, identique au compte administratif de M le Maire, est approuvé à l'unanimité.

#### 5. Fixation des taux d'imposition 2010

Les bases d'imposition (valeur locative des logements) ont été réévaluées au niveau national de 1,012 %. Les bases d'imposition de la commune passent à : 1 050 000 € pour la valeur locative des logements, 648 600 € pour le foncier bâti et 42 000 € pour le foncier non bâti. Sans aucune modification des 3 taux des différentes taxes, la ressource financière supplémentaire s'élève à 10 878,90 €, du fait de l'augmentation des 3 bases. Depuis 2 ans les dépenses de fonctionnement ont été restreintes au maximum et ont baissé, ce qui représente un effort de gestion important. Pour absorber la hausse des cotisations au SDIS, indépendante de notre gestion, on peut supprimer le feu d'artifice ou les illuminations de fin d'année, ce qui permettrait d'équilibrer nos dépenses. Mais cela n'aura qu'un effet transitoire car la cotisation SDIS sera multipliée par 2,6 d'ici 4 ans (42 000€ en 2015). Il nous faut trouver de nouvelles recettes pour ne pas déséquilibrer notre budget, calculé au plus juste pour permettre nos futurs investissements.

De plus, c'est la première fois que la dotation de l'Etat pour aider aux fonctionnements des communes (DGF) diminue. Précédemment, tous les ans, il y avait une hausse égale à l'inflation.

La commission finances propose de maintenir les taux à leur niveau de 2009 pour l'ensemble des taxes. M le Maire propose de n'augmenter que le taux du foncier bâti de 2,93% qui passerait de 18,75% à 19,30%. Ce qui nous amènerait une ressource supplémentaire de 3 567,30 €, somme équivalente à la hausse 2010 du SDIS qui est de 3 600 €.

Impôts locaux	Taxe Habitation	Taxe foncière du bâti	Taxe foncière du non bâti
Rappel taux 2009	14,30	18,75	45,92
1 <sup>ère</sup> proposition taux 2010	14,30	18,75	45,92
2 <sup>ème</sup> proposition taux 2010	14,30	<b>19.30</b>	45,92

Le conseil ne souhaite pas augmenter la taxe foncière bâti par 11 voix contre 3 voix pour et 1 abstention, par conséquent les taux des impôts locaux 2010 seront inchangés.

#### 6. Proposition d'affectation des résultats 2009

Le solde positif de 2009 sera affecté au budget primitif 2010 en recettes de fonctionnement (357 025,59 €) et en recette d'investissement (14 510,46 €).

Adopté à l'unanimité.

#### 7. Vote du budget primitif 2010

Le projet de budget primitif 2010 a été élaboré en commission des finances et en séance de travail du Conseil. Un budget modificatif ou supplémentaire sera toujours possible courant 2010.

#### Section fonctionnement :

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 088 751, 04 €, tenant compte en dépenses d'un virement de **482 031,04€** à la section d'investissement.

RECETTES			DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits et services	45 400,00	60 à 63	Achats	214 100,00
73	Impôts et taxes	345 049,00	64	Charges de personnel	268 220,00
74	Dotations et participation	324 376,45	65	Charges de gestion	77 600,00
75	Produits de gestion	13 500,00	66	Charges financières	31 800,00
77	Produits	800,00	67	Charges	13 000,00

	exceptionnels			exceptionnelles	
64	remboursements	2 500,00	014	Attributions compensation	2 000,00
002	reports	357 025,59	023	Virement à la section investissement	482 031,04
	TOTAL	<b>1 088 751,04</b>		TOTAL	<b>1 088 751,04</b>

### **Section investissement :**

Le budget proposé ci-après s'équilibre à **1 345 969,13** Euros.

RECETTES			DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions	699 981,63	16	Remboursement emprunts (trésorerie + capital)	25 000,00
138	Subvention FACE	0	20	Etudes (architecte)	20 800,00
24	Ventes de propriété	0	2151	Voiries	25 000,00
10	Fonds Compensation TVA	125 000,00	218	Matériels divers	104 380,00
10	Taxe Locale d'Equipement	24 446,00	2111	Achat de terrains	133 006,63
16	Emprunts (trésorerie)	0	2153	Réseaux (eau, assainissement, électrique)	36 000,00
21	Prélèvement sur la section de fonctionnement	482 031,04	21312	Extension J.Brel	470 000,00
002	Reports 2008	14 510,46	2138	Médiathèque	462 000,00
			21318	Travaux sur bâtiment	38 000,00
			2188	autres	20 482,50
	TOTAL	<b>1 345 969,13 €</b>		TOTAL	<b>1 345 969,13 €</b>

Le projet de budget 2010 est adopté à l'unanimité.

### **8. Convention ATESAT**

L'Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT), passée en décembre 2007, arrive à échéance. Compte tenu d'un abattement de 70% pour appartenance à une communauté de communes et Bachy étant une commune de moins de 10 000 habitants, le coût de la mission de base est de 368,52 € (forfait de base réévalué pour 2010). Celle-ci comprend les études de voiries, la gestion des alignements, l'étude des dossiers d'urbanisme. Trois missions complémentaires optionnelles sont proposées pour un coût de 184,27 €, comme la gestion du classement de la voirie. Le montant de la cotisation complète revalorisée pour 2010 est de 552,79 €. Accord à l'unanimité pour prendre la mission complète.

### **9. Suppression de la Déclaration Préalable pour la réalisation de clôtures**

Lors de la séance du Conseil du 29 février 2008, il a été décidé de mettre en place une Déclaration Préalable pour l'établissement des clôtures au pourtour des propriétés privées. Cette contrainte administrative présente peu d'intérêt, est inexploitable et alourdit le travail de nos services. M le Maire propose de supprimer cette demande de DP pour l'établissement de clôture. Naturellement les demandes d'alignement par rapport à la voie publique restent obligatoires et dans tous les cas les règles définies au P.L.U. doivent être respectées et seront contrôlées. Adopté par 14 voix pour et une voix contre.

## 10. Proposition d'attribution d'une aide exceptionnelle pour la catastrophe d'Haïti

Une association est venue témoigner lors de la séance de la CCPP à Bachy qui a décidé une aide de 6000 € pour la reconstruction d'un orphelinat. Plusieurs aspects sont évoqués au cours du débat, le fait que la CCPP a octroyé une aide au titre des 19 communes, que les bachynois ont la possibilité de faire des dons individuellement et enfin que les élus ne souhaitent pas disposer des recettes des impôts locaux pour accorder des dons.

Pour ces raisons, le conseil n'accorde une subvention par 7 abstentions et 8 voix contre.

## 11. Proposition d'attribution d'une aide exceptionnelle pour les communes de Vendée

L'association des Maires de France nous sollicite pour accorder une subvention pour assurer la reconstruction des communes du Sud-Ouest touchées par les inondations. L'association a attribué 20 000 euros. Le conseil ne souhaite pas accorder une subvention par 7 abstentions et 8 voix contre.

## 12. Demande de subvention sur les « Produits des amendes de Police »

Ce point est retiré de l'ordre du jour car il n'est pas possible de subventionner les panneaux de signalisation.

## 13. Demande de subvention au Sénateur du Nord pour le mobilier de nos nouveaux équipements

M le Maire propose de solliciter auprès de notre Sénateur, M Jean-René Lecerf, une subvention exceptionnelle au titre de son enveloppe parlementaire concernant l'investissement et l'équipement de nos nouveaux bâtiments qui vont être mis en service en 2010. Accord à l'unanimité.

## 14. Demande de subventions au Conseil Général du Nord (MDN) à la DRAC et à la CAF pour la médiathèque

Afin d'équiper la médiathèque, M le Maire propose de déposer auprès de la MDN et de la DRAC une demande de subvention d'un maximum cumulé de 60% de la valeur des équipements prévus pour l'ensemble des deux organismes. L'estimation des équipements de la médiathèque et du matériel informatique est d'environ 17 387 € HT. Une demande complémentaire sera formulée auprès de la CAF pour l'équipement et pour l'investissement de la médiathèque. Pour la CAF, les plafonds pris en compte sont plus restrictifs et la subvention tiendra compte du prorata des jours d'utilisation pour des activités périscolaires (Exemple ALSH).

Accord à l'unanimité pour déposer ces quatre dossiers.

## 15. Compte-rendu des délégations accordées à M le Maire (conseil municipal du 15 mai 2009)

Marché Public :

- Mise en concurrence pour l'achat d'une cuve externe de 150 m<sup>3</sup> pour le stockage d'eau suite aux préconisations du SDIS pour la sécurité incendie de la rue de la Libération.

Trois sociétés ont répondu à notre demande, le choix sera fait par la commission d'appel d'offres.

- Mise en concurrence pour la mission SPS de la construction de la médiathèque, c'est la société « VERITAS » qui a obtenu le marché pour 1800 €. Quatre sociétés ont répondu à l'offre.

- Mise en concurrence pour la mission de contrôle technique pour la construction de la médiathèque, la société « VERITAS » a obtenu le marché pour 4385 €. Quatre sociétés ont répondu à l'offre.

- Deux mises en concurrence sont en cours pour l'équipement en mobilier de la garderie et de la salle de restaurant ainsi que l'équipement de la cuisine du restaurant scolaire.

- Un appel à candidatures pour les 7 lots de la construction de la médiathèque va paraître ce lundi dans la presse (la Voix du Nord du 15 mars).

## 16. Compte-rendu des travaux des commissions

### 16.1-Commission bibliothèque par M Bernard (22 janvier)

- Etat d'avancement des différents groupes de réflexion,
- visite de la médiathèque de Forest-sur-Marque,
- aménagement de notre médiathèque,
- embauche pour le réseau de médiathèques,
- visite d'un réseau de 4 médiathèques près d'Arques.

#### **16.2-Commission cadre de vie par M Doucy (4 février, 2 mars)**

- Statistiques de la gendarmerie de Cysoing relatives aux accidents et infractions,
- budget 2010, prévision de 9 000 € pour l'achat de panneaux de signalisation, d'un abri à vélo pour l'école J Brel, du fleurissement de la commune...
- point sur une démonstration de balayage de caniveaux. Possibilité de passer un groupement de commandes par l'intermédiaire de la CCPP (8 communes sont intéressées)

#### **16.3-Commission seniors et enfance de la CCPP par Mme Fievet (27 janvier, 1<sup>er</sup> février)**

- examen du bilan financier 2009 de la commission Séniors et du budget prévisionnel 2010. Rapport d'activité : 44844 repas distribués, 169 usagers pour le service de proximité soit 1979 heures de travail, 1215 séniors pour le film « tellement proches » lors de la semaine bleue.
- examen du bilan financier 2009 de la commission animation jeunesse et du budget prévisionnel 2010. L'ALSH de juillet 2009 : 1432 jours/enfants ; 40 jeunes ont été retenus pour l'aide à la formation BAFA.

#### **16.4-Commission bâtiment par M Beghin (5 février)**

- Point sur le chantier de l'école J.Brel.

#### **16.5-Commission finances de la CCPP par M Delcourt (25 février, 11 mars)**

- Préparation du budget 2010 de la CCPP, en équilibre sans aucun emprunt.

#### **16.6-Commission Fossés et Chemins par M Delcourt (24 février)**

- Validation de la cartographie des fossés établie par la CCPP, dorénavant, ne seront curés que les fossés figurant sur cette carte. 32,2 Km de fossés ont été répertoriés pour le village de Bachy.

### **17 Informations diverses**

- Rencontre avec le SERMEP et ERDF : renforcement rue Clémenceau, rue de la Libération
  - Dépôt de subvention DGE pour extension de l'école J.Brel (construction des classes en 2011 : tranche conditionnelle du chantier actuel)
  - Nouvelle déchetterie à Genech avec le Symidème
  - Conseil d'écoles : suppression d'un poste à l'école Dolto, 25 enfants en moyenne par classe
  - Demande de l'Inspection Académique concernant le pont du 14 mai pour nos écoles
  - Templeuve réunion FISAC (ouverture d'un dossier pour la commercialisation des 200 m2 de l'ex-mairie).
  - Assemblée de la CCPP à Bachy
  - Evolution de notre système d'information
  - Décoration des Palmes Académiques de Mme Nadia Duhez, directrice de l'école d'infirmière de la Croix Rouge.
  - Assemblée générale du Pays Pévèlois
  - Avancement extension de l'école J.Brel
  - CD les arbitres, offert par la Poste
  - Recensement : 1451 habitants à Bachy (population totale).
  - Gestion du personnel : l'embauche pour le réseau de médiathèques s'est concrétisée pour début mai.
  - Déménagements (garderie, cuisine, école, cyber, biblio, mairie)
  - Médaille Militaire de M Descamps ; 20 mars 2010 à 11h
  - 27 mars fête du Poireau à Moncheaux.
  - 26 mars salon des Artistes à Ennevelin.
- Clôture de la séance 23h50